

LE TRIANGLE n'est pas PLAT !..

IL COMPORTE EN SON MILIEU UN VALLON
DANS LE SENS NORD → SUD

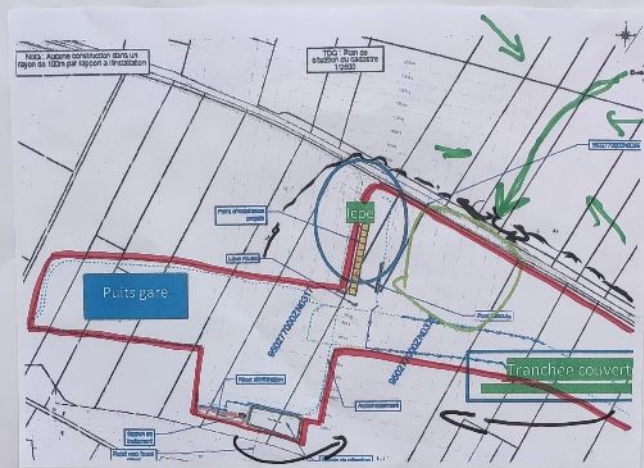
LE CHANTIER EST PERPENDICULAIRE À
CE VALLON

EN CAS DE FORTES PLUIES, LE VALLON
DEVIENT RIVIÈRE ET LE CHANTIER
FAIT BARRAGE CE QUI N'EST PAS
ACCEPTABLE AU VU DES RÈGLES SUR
L'EAU

POUR ÉVITER DE PERTURBER LE CYCLE
DE L'EAU, LA SGP* S'ENGAGEAIT À
CE QUE CES EAUX SOIENT RECUEILLIES
ET DIRIGÉES PAR UN FOSSÉ QUI
FERAIT LE TOUR DES INSTALLATIONS
POUR ÊTRE RENVOYÉES EN AVAL
DU CHANTIER *SGP: Société du Grand Paris

LA SGP N'A PAS RESPECTÉ SES
ENGAGEMENTS: IL N'Y A PAS DE FOSSÉ

LE FOSSÉ N'EXISTE PAS !



LE CHANTIER A COMMENCÉ IL Y A UN AN
MAIS CETTE DISPOSITION OBLIGATOIRE
N'A JAMAIS ÉTÉ MISE EN ŒUVRE !..
DANS L'INDIFFÉRENCE TOTALE DE
LA PRÉFECTURE ET DES SERVICES
DE LA POLICE DE L'EAU !



LE CPTG NE CAUTIONNE PAS CE CHANTIER
MAIS CONDAMNE CETTE ABSENCE
DE CONTRÔLE.